

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 25 septembre 2025**

Dole - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Madame Marie-Rose GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 63  
Nombre de procurations : 10  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 18 septembre 2025  
Date de publication : 2 octobre 2025

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	MIRAT Maryline
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	NONNOTTE-BOUTON Catherine
DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	LACROIX Olivier	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	CHAUTARD Christophe	RIOTTE Christine
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	CHAPIN Jean-Paul
LEFEVRE Jean-Philippe	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	LABOUROT Céline
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	DEJEAN Sylvie
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	RIGAUD Fabien
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	

### **Conseillers suppléés**

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	SAGET Emmanuel suppléé par BESSON Yvette
MATHEZ Christian suppléé par GUYON Nicole	LEGRAND Jean-Luc suppléé par GRILLE Edith

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

SOLDAVINI Grégory donne procuration à ROY Jean-Yves  
GAUTHRAY-GUYENET Thierry donne procuration à MEUGIN Olivier  
CALINON Séverine donne procuration à GUERRIN Bernard  
PAUVRET Emeric donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia  
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel  
EMONIN Laurent donne procuration à GOMET Nicolas  
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle  
GIROD Isabelle donne procuration à PECHINOT Jacques  
HERRMANN Nadine donne procuration à BERNARDIN Daniel  
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

TRONCIN Dominique	CHAUCHEFOIN Gérard	GRUET Olivier
CHEVAUX Bruno	DIEBOLT Alain	GINET Gérard
VERNE Pierre	JACQUOT Patrick	LAGNIEN Jacques
BONIN Jean-Luc	VIVERGE Patrick	

## **Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2026**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,  
Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,  
Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,  
Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,  
Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,  
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 107,  
Vu le décret n 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 alinéa 2 et L.5211-36 alinéa 2, et R.2312-2, R.5211-18, D.2312-3 et D.5211-18-1,

Considérant que la présentation est organisée selon le plan suivant :

1. Les éléments de contexte économique
2. Les finances publiques locales des groupements à fiscalité propre
3. Les prévisions en recettes de fonctionnement du Grand Dole
4. Les prévisions en dépenses de fonctionnement du Grand Dole
5. L'endettement de l'EPCI
6. Les investissements de la collectivité
7. Les orientations budgétaires sur les budgets annexes
8. La prospective financière du Grand Dole

Considérant que le Budget Primitif 2026 sera soumis au vote du Conseil Communautaire en décembre 2025,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** les orientations budgétaires 2026, telles que présentées en annexe à la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 72	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 1	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	

*Fait à Dole, le 25 septembre 2025.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique

*Jean-Pascal FICHERE.*

